



EXPERIENCE
POMMERY
#13

Galimatias
Œuvre de Séverine Hubard

Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire

1^{er} juin 2017

Déroulement de l'Assemblée Générale

- Présentation des résultats 2016
- Lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration
- Lecture du Rapport du Président du Conseil d'Administration
- Lecture du Rapport spécial concernant le programme de rachat d'actions propres
- Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes
- Lecture et vote des résolutions



PRESENTATION DES RESULTATS ANNUELS

2016

Sommaire

- ☆ **Chiffres clés et faits marquants**
- ☆ Résultats financiers 2016
- ☆ Prévisions de marchés et perspectives du groupe

	M€	2016	2015
■ Chiffre d'Affaires consolidé		300,1	296,6
■ Résultat Opérationnel*		21,9	22,4
■ Résultat Net consolidé		6,0	4,0
■ Capitaux Propres Part du Groupe		366,3	361,4
■ Endettement Financier Net		651,1	626,3

** après quote-part du résultat de la société LISTEL*

Activité commerciale

- En France, le groupe a conforté sa position de leader champenois dans le Off-Trade en accentuant le dynamisme de ses opérations, mais reste confronté aux difficultés rencontrées dans l'hôtellerie et la restauration.
- Au Royaume Uni, la dévaluation de la Livre Sterling, conséquence de l'annonce du Brexit, a engendré une baisse brutale des expéditions de Champagne, les distributeurs anglais de Vranken-Pommery Monopole ayant fait le choix d'utiliser prioritairement leurs stocks.
- En Europe, belles performances enregistrées en Allemagne +7% et en Italie +12%
- Autres continents : +25% au Japon et +29% en Australie.

Principaux investissements réalisés

Champagne : Réalisation d'un nouveau centre de pressurage à Tours sur Marne, au cœur du vignoble.

Sparkling Wines : vinification de la vendange 2016 du Sparkling Wines californien et du Sparkling Wines anglais en cours, et finalisation de l'élaboration du millésime précédent permettant une commercialisation courant 2017.

Vins gris et rosés : travaux de conversion en agriculture biologique des vignobles de Camargue et de Provence poursuivis en 2016 dans le but d'obtenir, à terme la certification bio de plus de 600 hectares.

Sommaire

- ☆ Chiffres clés et faits marquants
- ☆ **Résultats financiers 2016**
- ☆ Prévisions de marchés et perspectives du groupe

- Compte de résultat

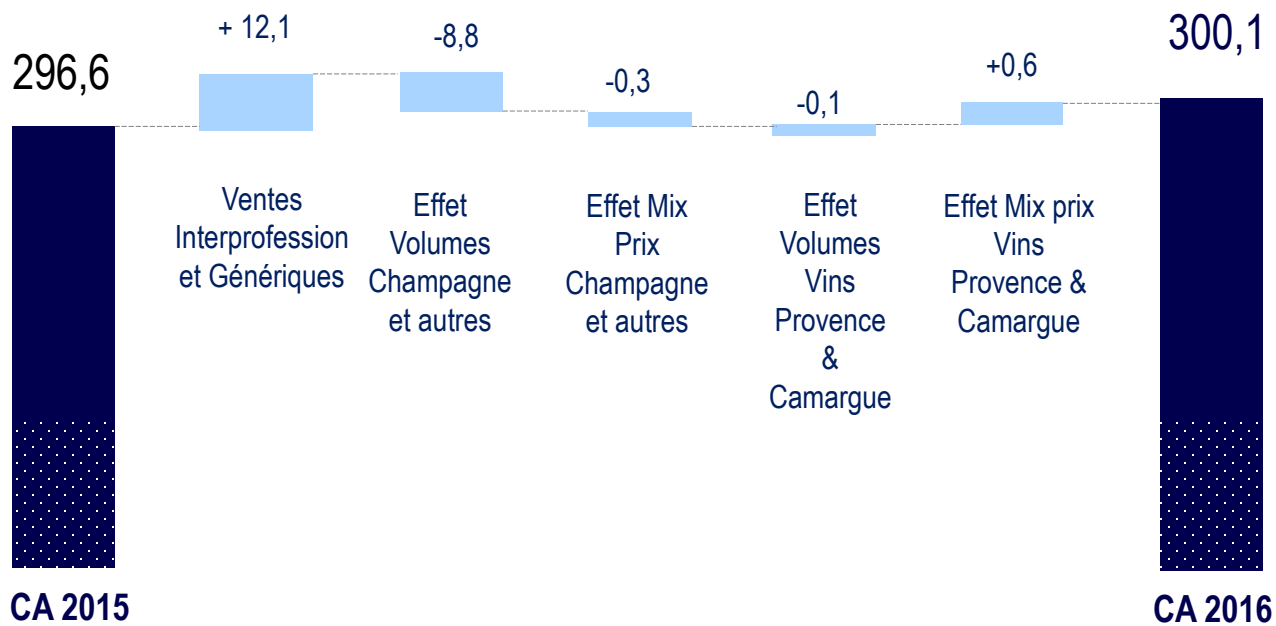
en M€	2016	2015
Chiffre d'Affaires	300,1	296,6
Résultat Opérationnel*	21,9	22,4
<i>En pourcentage du C.A.</i>	<i>7,3%</i>	<i>7,6%</i>
Résultat financier	-17,5	-17,4
Résultat net consolidé	6,0	4,0

* après quote-part du résultat de la société LISTEL

 Un résultat net en forte hausse

Chiffre d’Affaires

▪ **Variation du Chiffre d'Affaires** (en M€)



↪ **Un niveau d'activité préservé**

Evolution des expéditions

Marché Champagne (volumes) (CIVC) - 2,1%

- France - 2,4 %
- U.E. - 3,5 %
- Pays Tiers + 0,3 %

Vranken-Pommery Monopole (volumes) - 3,5%

- France (&Dom Tom) - 4,9 %
- U.E. - 1,6 % (*UK seul : -2,2%*)
- Pays Tiers - 1,6 %

France (Chiffre d'Affaires)




Pour compenser la mévente dans la restauration et l'hôtellerie, Vranken-Pommery Monopole renforce sa position de leader dans le retail avec la réalisation d'investissements commerciaux supplémentaires (5,8 M€).

En Europe (C.A.)

Les conséquences de la dévaluation de la livre Sterling suite à l'annonce du Brexit ne doivent pas effacer les bonnes performances enregistrées sur la zone.

	Royaume-Uni	- 30% (dévaluation de la Livre - Brexit)
	Italie	+12%
	Allemagne	+ 7%

Pays Tiers (C.A.)

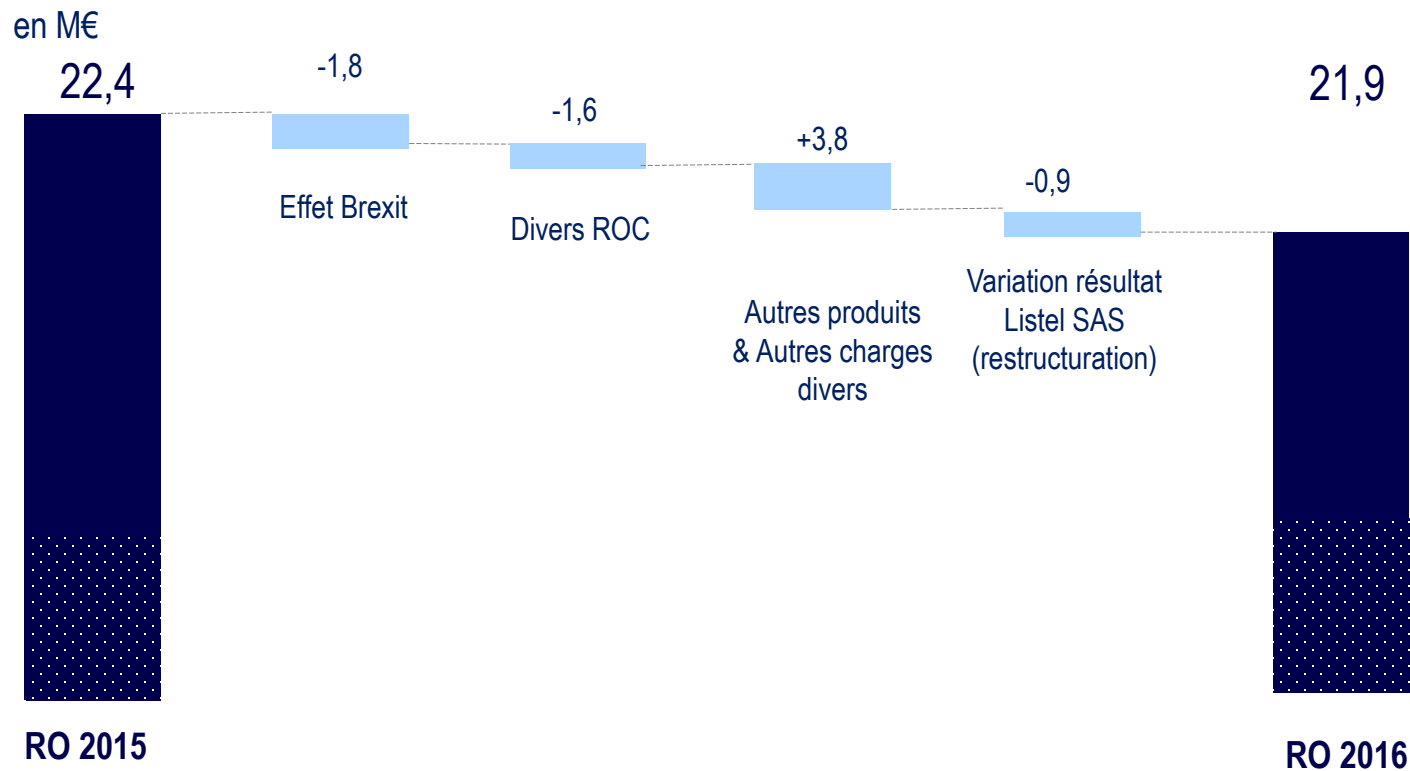
	Japon	+25%
	Australie	+29%
	Suisse	- 23% (Décalage d'approvisionnements)

- Le continent nord américain contribue fortement à la dynamique de croissance enregistrée sur les ventes de vins Gris et Rosés qui progressent de 16,7%.
- La mise en conversion en viticulture biologique de plus de 600 hectares, répartis pour 100 hectares en Provence et 500 hectares en Camargue, sera, à n'en pas douter, un relais de croissance pour les années futures.

↪ Poursuite du développement et perspectives toujours bien orientées sur les marchés clés

Résultat Opérationnel

- Analyse économique de l'activité opérationnelle



* Résultat opérationnel après prise en compte de la quote-part du résultat de Listel SAS

- Secteurs opérationnels

en M€	Champagne et Porto	Camargue et Provence	TOTAL VPM
Chiffre d'affaires	261,9	38,2	300,1
Résultat opérationnel courant	21,7	2,4	24,1
<i>% du Chiffre d'affaires</i>	8,3%	6,3%	8,0%

**Autres produits
&
autres charges**

- Autres produits & autres charges

en M€	Autres produits	Autres charges	TOTAL
Evènements climatiques vendange Camargue		-2,3	-2,3
Cessions d'actifs	6,8	-5,0	1,8
Litiges et indemnités	0,1	-1,8	-1,7
Autres	0,2	-1,1	-0,9
Total	7,1	-10,2	-3,1

- **Autres produits & autres charges**

L'année 2016 est marquée par différents éléments non courants

- ❖ Cessions d'actifs non stratégiques pour 6,8 M€ principalement constituées par celle du site industriel de Pierrefeu, dégagant une plus value globale de 1,8 M€
- ❖ Déficit de récolte record en Camargue en raison d'évènements climatiques ayant conduit à un rendement inférieur de près de -21 % à la moyenne des dix dernières années générant un surcoût de 2,3 M€
- ❖ Dénouement de litiges et indemnités pour un total de 1,7 M€ (sinistres, finalisation de la nouvelle organisation commerciale initiée en 2015...)

**Charges
&
produits financiers**

- **Stabilité de la charge financière globale**

Après une forte amélioration de 3M€ de la charge financière au cours de l'exercice 2015, l'année 2016 voit une stabilité de la charge financière nette.

Les principales composantes du résultat financier 2016 sont :

- ✓ L'évolution de la parité des monnaies et tout particulièrement celle de la Livre Sterling, impacte négativement le résultat financier à hauteur de - 1,2 M€
- ✓ Le coût de la dette, s'inscrit comme annoncé, en réduction de 1,4 M€

 Un coût de la dette en réduction compensé par un effet change négatif

Analyse du bilan

- Bilan**

en M€

ACTIF	31.12.16	31.12.15	PASSIF	31.12.16	31.12.15
Actifs non courants	521,9	516,7	Capitaux part du Groupe	366,3	361,4
Stocks et encours	632,3	631,7	Intérêts minoritaires	4,7	4,8
Clients et autres actifs courants	88,2	79,9	Passifs non courants	680,7	667,3
Trésorerie	33,6	33,9	Passifs courants	224,1	228,7
TOTAL	1 276,0	1 262,2	TOTAL	1 276,0	1 262,2

↳ Une structure de bilan stable, progression de la valeur des fonds propres, renouvellement de 350 M€ de crédits In Fine

- Actifs non courants : 521,9 M€

L'actif immobilisé du Groupe est principalement constitué par :

- ❖ 2.200 hectares de vignobles pour une valeur de 157 M€
 - ❖ Patrimoine et sites industriels pour 143 M€
 - ❖ Portefeuille de marques du Groupe inscrit pour sa valeur d'origine, soit 80 M€
 - ❖ Titres de la société Listel SAS pour une valeur de 43 M€
-
- Actifs courants : 754,1 M€
 - ❖ Les stocks s'inscrivent à 632,3 M€, stables par rapport à l'année précédente, les ventes interprofessionnelles ayant compensé les méventes liées au Brexit
-
- ↳ Un patrimoine unique où la valeur comptable du portefeuille de marques ne représente que 15% du total des actifs non courants

- Capitaux propres Part du Groupe 366,3 M€

	En M€
Capitaux propres (PdG) au 31 décembre 2015	361,4
Dividendes 2016 au titre de 2015	-7,1
Incidences des normes IAS 32/39, 16 et 19	2,5
Incidences des changements de taux d'impôts	4,1
Divers	-0,6
Résultat 2016	6,0
Capitaux propres au 31 décembre 2016	366,3

Proposition de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2016

- un dividende de **0,80 €** par action sera proposé à l'Assemblée Générale du 1^{er} juin 2017

↳ Un rendement brut de 3,62% par rapport au cours de bourse du 27 mars 2017 de 22,07 €

- Cash Flow

	En M€
Résultat 2016	6,0
Dotation amortissements et non cash	0,0
Variation du Besoin en Fonds de Roulement *	-12,1
Cash Flow généré	-6,1
Investissements Nets	-11,8
Dividendes 2016 au titre de 2015	-7,2
Cash Flow résiduel	-25,1
Incidence IAS 32/39	0,3
Variation de l'Endettement Financier Net	-24,8

* impactée par un décalage sur 2017 de règlements clients liés aux ventes interprofessionnelles pour une valeur de 13,5 M€

- Endettement financier net

La mévente liée au Brexit conjuguée aux décalages de règlements clients liés aux ventes interprofessionnelles impacte mécaniquement l'endettement du groupe.

Endettement en M€	2016	2015
Emprunts et dettes bancaires (non courants)	607,2	582,7
Emprunts et concours bancaires (courants)	76,4	75,9
Instruments Financiers IAS 32/39	1,4	1,7
Autres actifs financiers	-0,3	-0,1
Trésorerie positive	-33,6	-33,9
Total Endettement Financier Net (EFN)	651,1	626,3

↳ **Un endettement Financier impacté principalement par le Brexit et ses conséquences**

	2016	2015
Endettement financier net / Stocks	1,03	0,99
Endettement financier net retraité * / Stocks	1,01	0,99
Endettement financier net / Fonds propres	1,75	1,71

* retraité du décalage sur 2017 de règlements clients liés aux ventes interprofessionnelles

 Un équilibre conservé

Sommaire

- ☆ Chiffres clés et faits marquants
- ☆ Résultats financiers 2016
- ☆ **Prévisions de marchés et perspectives du groupe**

- Le groupe Vranken-Pommery Monopole poursuivra en 2017 sa stratégie de développement commercial au travers des actions suivantes :
 - ❖ Conversion du Domaine Royal de Jarras et Château La Gordonne en Bio
 - ❖ Lancement de nouveaux produits, Sparkling Wines « Louis Pommery California » & « »Louis Pommery England » en 2017
 - ❖ Elaboration du sparkling wine « Brut de France » pour une commercialisation en 2018

- ↳ Efforts commerciaux concentrés sur les marchés à forte croissance (Pays Tiers), rationalisation des structures sur les marchés matures

- ↳ Adaptation de l'offre par la création de nouveaux produits

- **Conclusion**

La création de valeur future pour Vranken-Pommery Monopole repose sur :

Augmentation des volumes de ventes de Vins de Champagne et tout particulièrement de la marque Pommery

- ❖ Elargissement du portefeuille de produits par la création d'une gamme internationale de Sparkling Wines élaborés localement en capitalisant sur le savoir-faire Champenois
- ❖ Développement significatif de l'activité Vins Gris et Rosés par une présence sur des segments de marché très dynamiques tels que les vins bio

 **progression de la rentabilité nette**



EXPERIENCE
POMMERY
#13

Galimatias
Œuvre de Séverine Hubard

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Maître Francesco BETTI



EXPERIENCE
POMMERY
#13

Galimatias
Œuvre de Séverine Hubard

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Maître Francesco BETTI



RAPPORT SPECIAL SUR LE PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS DE LA SOCIETE

Maître Francesco BETTI



EXPERIENCE
POMMERY
#13

Galimatias
Œuvre de Séverine Hubard

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- Rapport sur les comptes consolidés
- Rapport sur les comptes annuels
- Rapports sur le Rapport du Président
- Rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales
- Rapport spécial

*Laurence VERSAILLE – Michel
BARBET-MASSIN*



EXPERIENCE
POMMERY
#13

Galimatias
Œuvre de Séverine Hubard

TEXTE DES RESOLUTIONS

Maître Francesco BETTI

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

■ PREMIERE RESOLUTION

- Approbation du bilan et des comptes sociaux de la société VRANKEN-POMMERY MONOPOLE pour l'exercice social clos le 31 décembre 2016,

→ Bénéfice net de 12.345.894 €

- Quitus de sa gestion au Conseil d'Administration

- DEUXIEME RESOLUTION

- Approbation du bilan et des comptes consolidés du Groupe VRANKEN-POMMERY MONOPOLE pour l'exercice social clos le 31 décembre 2016,

→ Bénéfice net de l'ensemble consolidé (part du Groupe) de 5.983 K€

■ TROISIEME RESOLUTION

Affectation du bénéfice de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 :

• Bénéfice social	12.345.894,24 €
• Report à nouveau antérieur	+ 48.558.782,64 €
Soit ensemble	= 60.904.676,88 €

de la manière suivante :

• à la réserve spéciale œuvres d'art	120.279,46 €
• au compte de report à nouveau	53.634.729,42 €

Distribution du solde : 7.149.668,00 €

Soit : 0,80 Euro par action.

Mise en paiement à compter du 10 juillet 2017.

- TROISIEME RESOLUTION (Suite)

Distribution lors des trois derniers exercices :

EXERCICE	DIVIDENDE GLOBAL	DIVIDENDE PAR ACTION	ABATTEMENT PAR ACTION (art.158-3 du CGI)
Au titre de 2013	7.149.668,00 €	0,80 €	0,32 € (*)
Au titre de 2014	8.937.085,00 €	1,00 €	0,40 € (*)
Au titre de 2015	7.149.668,00 €	0,80 €	0,32 € (*)

() Abattement de 40 % ouvert aux seuls dividendes distribués à des personnes physiques résidentes fiscales en France.*

- QUATRIEME RESOLUTION

Approbation des conventions réglementées visées aux articles
L225-38 et suivants du Code de Commerce

- CINQUIEME RESOLUTION

Approbation des charges fiscales non déductibles des résultats
(article 39,4 du CGI) :

Amortissements excédentaires et autres amortissements pour	29.375 €
---	----------

Autres charges et dépenses pour	479.946 €
---------------------------------	-----------

Total de l'imposition qu'ils représentent environ	169.757 €
--	-----------

■ SIXIEME RESOLUTION

- Programme de rachat d'actions

Mettre fin au programme de rachat en cours décidé par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 6 Juin 2016

Autoriser le Conseil d'Administration à procéder à des achats en bourse d'actions de la Société pour des objectifs précis

- Le Prix maximum d'achat par action ne pourra dépasser 75 €, hors frais, compte tenu de l'évolution du cours

- Le Conseil d'Administration pourra ajuster le prix d'achat susvisé en cas de modification de la valeur nominale de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, de division ou de regroupement d'actions, d'amortissement ou réduction de capital, de distribution de réserves ou autres actifs et de toutes autres opérations portant sur les capitaux propres, pour tenir compte de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action

▪ SIXIEME RESOLUTION (Suite)

Programme de rachat d'actions

- Le nombre d'actions susceptibles d'être détenues ne pourra excéder 10 % du capital, soit 893.708 actions
- La société Vranken-Pommery Monopole n'envisage pas d'utiliser plus de 30 % de cette autorisation, soit à hauteur de 268.112 actions représentant 3 % du capital social
- Le montant maximum théorique des fonds destinés à la réalisation de ce programme est de 67.028.100 €
- Montant des réserves disponibles au 31 décembre 2016 de 51.502.500 €,
- Plafonnement à ce dernier montant du maximum des fonds destinés à la réalisation de ce programme
- Les actions pourront être achetées par tout moyen,
- Pouvoirs à conférer au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, en vue d'assurer l'exécution de la présente délégation
- Autorisation donnée pour une durée de 18 mois à compter de la présente Assemblée Ordinaire Annuelle, soit jusqu'au 30 novembre 2018

- SEPTIEME RESOLUTION

Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Thierry GASCO

Jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2023 sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2022

- **HUITIEME RESOLUTION**

Nomination d' un nouvel Administrateur : Mademoiselle Pauline VRANKEN

A effet du 1^{er} juillet 2017 et jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2023 sur les comptes de l' exercice à clore le 31 décembre 2022

- NEUVIEME RESOLUTION

Compte tenu du nouvel effectif du Conseil d'Administration : décision de maintenir à 72.000 € le montant global des jetons de présence à verser au titre de l'exercice 2017 et pour l'avenir

■ DIXIEME RESOLUTION

Rémunération versée à Monsieur Paul-François VRANKEN, Président Directeur Général :

- jetons de présence au titre de 2015 d'un montant de 4.633,80 €,
 - rémunération brute annuelle, au titre de ses fonctions de Président Directeur Général, d'un montant de 18.000 € en 2016, sans changement pour 2017,
 - remboursement, sur justificatifs, des frais qu'il engage au nom et pour le compte de la Société
- Jetons de présence à verser en 2017, au titre de 2016, d'un montant de 6.857,14 €.

■ ONZIEME RESOLUTION

Rémunération versée à Monsieur Hervé LADOUCE, Directeur Général Délégué à la Coordination Production et Négoce :

- jetons de présence au titre de 2016 d'un montant de 6.000 €, versés en 2017,
- rémunération brute annuelle, au titre de ses fonctions de Directeur Général Délégué à la Coordination Production et Négoce, d'un montant de 15.000 €
- remboursement, sur justificatifs, des frais qu'il engage au nom et pour le compte de la Société

- DOUZIEME RESOLUTION

Pouvoirs

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

■ TREIZIEME RESOLUTION

- Augmentation de capital social, dans la limite de 3% dudit capital,
- réservée aux salariés de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription,
 - délégation de compétence, de décision et de pouvoirs de réalisation donnée au Conseil d'Administration,
 - Durée : 26 mois
 - Prix de souscription par action ne pouvant être :
 - supérieur à la moyenne des cours cotés des vingt séances de bourse précédant le jour de la décision du Conseil d'Administration fixant la date d'ouverture de la souscription,
 - inférieur de plus de 20% à cette moyenne ou 30 % sous certaines conditions prévues par la loi

■ QUATORZIEME RESOLUTION

Délégation de compétence, de décision et de pouvoirs de réalisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social, par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou d'autres valeurs mobilières de la Société pouvant donner accès immédiatement ou à terme, au capital social et ce, pour un maximum en nominal de 45.000.000 d'Euros

Durée : 26 mois à compter de la présente Assemblée Générale

Le montant de 45.000.000 d'Euros couvre l'ensemble des délégations prévues aux 14^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} résolutions

■ QUINZIEME RESOLUTION

Délégation de compétence, de décision et de pouvoirs de réalisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social, par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou d'autres valeurs mobilières de la Société pouvant donner accès immédiatement ou à terme, au capital social et ce, pour un maximum en nominal de 45.000.000 d'Euros

Durée : 26 mois à compter de la présente Assemblée Générale

Le montant de 45.000.000 d'Euros couvre l'ensemble des délégations prévues aux 14^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} résolutions

■ SEIZIEME RESOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter, par une offre par placement privé, le nombre de titres à émettre en cas d'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, sans droit préférentiel de souscription et ce, pour un montant maximum en nominal de 45.000.000 d'Euros.

Durée : 26 mois à compter de la présente Assemblée Générale

Le montant de 45.000.000 d'Euros couvre l'ensemble des délégations prévues aux 14^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} résolutions

- DIX-SEPTIEME RESOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec ou sans droit préférentiel de souscription, au même prix que celui retenu pour l'émission initiale et ce dans la limite de 15 % de ladite émission.

Durée : 26 mois à compter de la présente Assemblée Générale

■ DIX-HUITIEME RESOLUTION

Délégation de compétence, de décision et de pouvoirs de réalisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social, par incorporation de réserves ou de bénéfices, de primes d'émission, de fusion ou d'apport et ce, pour un maximum en nominal de 45.000.000 d'Euros

Durée : 26 mois à compter de la présente Assemblée Générale

- DIX-NEUVIEME RESOLUTION

Pouvoirs au Conseil d'Administration d'imputer sur les paiements afférents aux augmentations de capital susvisées les frais, droits et honoraires occasionnés par lesdites augmentations de capital et de prélever également sur ces sommes le complément de réserve légale,

■ VINGTIEME RESOLUTION

Autorisation au Conseil d'Administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions ordinaires existantes ou à émettre au profit de catégories de bénéficiaires choisis par le Conseil d'Administration parmi les membres du personnel salarié et/ou les mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées (sociétés-mères ou filiales):

- fixation du pourcentage maximal du capital pouvant être attribué à 1% du capital au jour de l'attribution,
- détermination de la durée minimale de la période d'acquisition (1 an)
- et détermination de la durée minimale de l'obligation de conservation des actions par les bénéficiaires (2 ans)

Durée : 38 mois à compter de la présente Assemblée

- VINGT-ET-UNIEME RESOLUTION

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à la réduction du capital social par annulation d'actions propres détenues par la Société

Durée : 18 mois à compter de la présente Assemblée

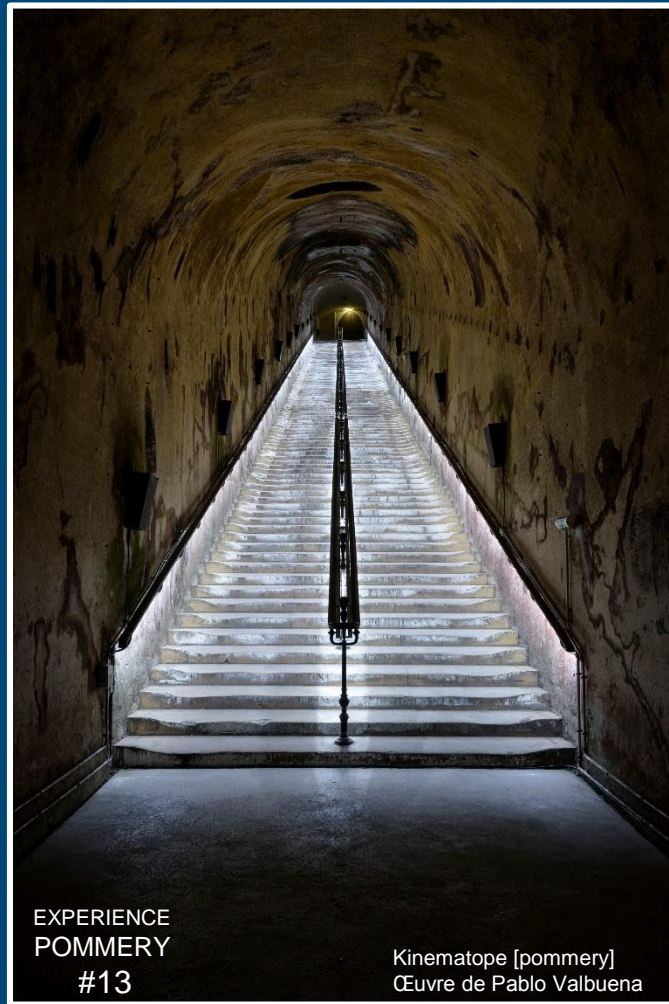
- VINGT-DEUXIEME RESOLUTION

Pouvoirs

Questions diverses...

VRANKEN POMMERY

MONOPOLE



EXPERIENCE
POMMERY
#13

Kinematope [pommery]
Œuvre de Pablo Valbuena